

DÉFI SOLIDAIRE #4

Un petit geste au grand coeur



Du 24 novembre 2025 au 31 janvier 2026, faites un don !

www.defi-solidaire.fr

Soutenons les enfants en situation de handicap près de chez nous !

Déjà près de **200 familles**
accompagnées...



Le Défi Solidaire,

qu'est-ce que c'est ?

Porté par des valeurs de **solidarité et d'entraide**, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie a à cœur de rendre possible les projets des habitants de son territoire pour **améliorer leur quotidien**.

En tant que **banque mutualiste**, c'est tout naturellement que nous avons lancé le **Défi Solidaire** avec notre association Créavenir, pour soutenir **les enfants en situation de handicap**.



Une **collecte de dons**, au travers d'événements locaux et d'actions solidaires, afin de récolter des fonds pour permettre aux familles de réaliser leurs projets (financement de matériel spécifique, aménagement du domicile, financement de soins...),



Plus qu'une banque, **nous contribuons à construire un territoire de solidarité**.

Au-delà de la mise en place de cette opération de solidarité, le Crédit Mutuel s'engage à **doubler les sommes collectées**. Ainsi pour **1€ versé, le Crédit Mutuel verse également 1€**.



Une aventure humaine et collective mise en place pour **accompagner les familles** avec un enfant en situation de handicap,



Félix avait besoin de présence et d'apaisement. Il est très anxieux, nous devons toujours être avec lui, tout près pour le rassurer. Nous avions besoin d'un "système" qui puisse le rassurer, l'accompagner. Dans ce cadre, le chien d'assistance nous paraissait être la solution idéale pour Félix.

Le Défi Solidaire a permis d'aider Handi'Chiens à financer l'éducation d'un chien d'assistance, de manière à ce qu'Obélix, le chien de Félix, puisse arriver dans notre vie. Depuis son arrivée, nous avons trouvé un apaisement, un soutien et une sécurité qui manquaient à Félix.

Parents de Félix, bénéficiaire de la 2^{ème} édition du Défi Solidaire.

Nous avons été confrontés à la difficulté de déplacement pour notre fille. Nous avons un véhicule tout à fait ordinaire dans lequel nous installons Gabrielle sur un siège arrière et où nous mettons son fauteuil dans le coffre de la voiture.

Quand Gabrielle a eu 15 ans, nous avons eu besoin d'un véhicule aménagé, où elle puisse entrer avec son fauteuil directement. Le Défi Solidaire nous a permis de financer pour moitié l'aménagement du véhicule.

Maman de Gabrielle, bénéficiaire de la 2^{ème} édition du Défi Solidaire.

Déjà **3 éditions** depuis 2018



194 familles accompagnées

1 139 000 € reversés

380 actions locales menées



Les dons sont collectés et intégralement reversés à Créavenir.

Créavenir – Siège social : 43, bd Volney, 53083 Laval Cedex 9 - Association loi 1901 créée le 26.11.1983 et déclarée le 2.12.1983, J.O. NC 463. Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n°556 650 208 RCS Laval – 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09. Ne pas jeter sur la voie publique.

Crédits photos : Getty Images.